

MODULE D'ENTRÉE AUXILIAIRE N° de cat. 95A04-1 Directives

DI-021-95A04-55C
(95I04-1)

INSTALLATION

FRANÇAIS

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **AVERTISSEMENT : AFIN D'ÉVITER LA MORT OU DE GRAVES BLESSURES**, ne jamais insérer quelque objet que ce soit dans les ouvertures de ce dispositif; il pourrait entrer en contact avec des tensions dangereuses.
- **AVERTISSEMENT : AFIN D'ÉVITER LA MORT OU DE GRAVES BLESSURES**, ne jamais toucher des bornes de raccordement ni du fil non isolés, à moins que le circuit ne soit pas relié à l'interface réseau.
- Lire les présentes directives et s'assurer de bien les comprendre; observer tous les avertissements et directives apparaissant sur le dispositif.
- Ne pas installer ce dispositif à proximité d'une source d'eau – comme une baignoire, un bac à laver, une cuve à lessive ou un évier de cuisine –, dans un sous-sol humide ni près d'une piscine.
- Ne jamais effectuer l'installation de câblage ou de composants de communication pendant un orage.
- Ne jamais installer de composants de communication dans des endroits mouillés à moins qu'il s'agisse de dispositifs conçus spécialement pour cet usage.
- On doit prendre toutes les précautions requises lorsqu'on installe ou modifie du câblage ou des composants de télécommunication.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

DESCRIPTION

Le module d'entrée auxiliaire est conçu pour les pièces où se trouve une source sonore. Son entrée audio directement raccordée à cette source permet d'envoyer les sons dans n'importe quelle autre zone de la demeure. Chaque module est aussi doté d'un routeur d'infrarouge lui permettant de communiquer avec l'équipement. Il suffit de pointer la télécommande de ce dernier sur le récepteur d'une commande murale pour que le module correspondant (logiquement associé) réagisse en retransmettant les signaux à la source.

INSTALLATION

Les modules d'entrée auxiliaire se raccordent directement au composant principal d'un système Hi-Fi^{MC} 2 au moyen de câbles de catégorie 5 à paires torsadées non blindées (UTP) conçus pour transmettre des données. Chaque câble doit avoir un connecteur RJ45 aux deux extrémités. Les raccordements doivent être effectués selon le modèle EIA/TIA 568A. Il est absolument essentiel d'effectuer correctement les terminaisons si on veut que le système fonctionne.

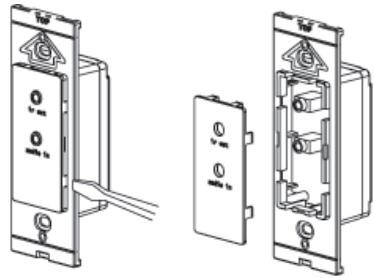
Il est préférable de ne pas faire courir le câble de catégorie 5 sur un parcours de plus de 500 pi (150 m).

Insérer un des connecteurs RJ45 dans une des prises d'entrée (1 à 8) se trouvant sous « Remote Audio IN/IR Out » du composant principal du système *Hi-Fi 2*. Insérer l'autre connecteur RJ45 dans la prise « Remote Audio » du module.

CHANGEMENT DE COULEUR DU DISPOSITIF

La couleur modules d'entrée auxiliaire peut être modifiée en fonction du décor. Ils sont livrés avec une plaque et une pièce centrale blanches, mais d'autres teintes sont aussi offertes; il suffit de contacter le distributeur pour obtenir plus de détails. Procéder ensuite comme suit.

1. Retirer la plaque.
2. La pièce centrale se fixe au moyen de deux languettes gauches et droites. Au moyen d'un petit tournevis, appuyer délicatement sur celles d'un côté tout en tirant ce bord de la pièce vers soi. Une fois le premier côté délogé, retirer la pièce de l'autre côté.
3. Aligner les languettes de la nouvelle pièce sur les ouvertures du module, et presser légèrement pour les enclencher.
4. Fixer la nouvelle plaque.

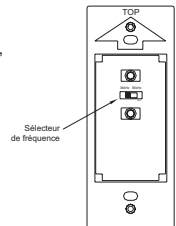


RÉGLAGE DE LA FRÉQUENCE INFRAROUGE

Le module d'entrée auxiliaire peut transmettre ses signaux infrarouges sur deux fréquences porteuses. Par défaut, on a choisi 38 kHz, ce qui convient à la plupart des sources audio. Toutefois, les décodeurs de signaux câblés et satellitaires emploient surtout des fréquences se rapprochant davantage de 56 kHz. En présence de tels appareils, il suffit de mettre le sélecteur du module au réglage voulu.

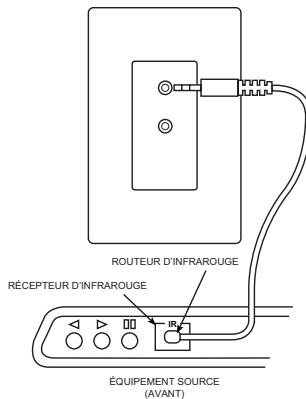
Pour modifier la fréquence, retirer la plaque et la pièce centrale du module de la façon décrite aux présentes.

Il faut ensuite déplacer le sélecteur SW1 d'un côté à l'autre pour choisir le réglage voulu.



SORTIE À INFRAROUGE

Chaque module est livré avec un routeur d'infrarouge (62A08-1). Ce routeur sert à acheminer les signaux vers l'équipement source. Il suffit de pointer la télécommande de ce dernier sur le récepteur d'une commande murale pour que le module correspondant réagisse en retransmettant les signaux à la source.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

GARANTIE LIMITÉE DE LEVITON

Leviton garantit au consommateur-acheteur (Acheteur), et uniquement au crédit dudit Acheteur, que les produits fabriqués par Leviton et portant sa marque (Produits) ne présenteront aucun défaut de matériaux ou de fabrication durant les laps de temps indiqués ci-dessous, le plus court l'emportant dans tous les cas. • **Produits OmniPro II et Lumina Pro** : trois (3) ans suivant l'installation, ou quarante-deux (42) mois suivant la date de fabrication. • **Produits OmniLT, Omni IIe et Lumina** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Thermostats et accessoires** : deux (2) ans suivant l'installation, ou trente (30) mois suivant la date de fabrication. • **Piles rechargeables installées** : quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat.

Remarque : les piles primaires (non rechargeables) livrées dans les Produits ne sont pas garanties. **Produits fonctionnant sous un système d'exploitation Windows^{MD}** : durant la période de garantie, Leviton rétablira sans frais les valeurs par défaut de systèmes d'exploitation corrompus, à condition que les Produits visés aient été utilisés de la manière initialement prévue. L'installation de logiciels autres que ceux de Leviton ou la modification des systèmes d'exploitation fournis aurait pour effet d'annuler la présente garantie. Les obligations de Leviton en vertu de la présente garantie se limitent à la réparation ou au remplacement, à sa discrétion, des Produits présentant des défaillances sur le plan des matériaux ou de la fabrication. Leviton se réserve le droit de remplacer ces Produits par des équivalents neufs ou résinés. L'entreprise ne saurait être tenue responsable des coûts de main-d'oeuvre liés au retrait et à la réinstallation des Produits. Les Produits réparés ou de remplacement seront couverts par la présente garantie pour la durée restante de cette dernière ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue l'emportant. La présente garantie ne couvre pas les produits logiciels sur PC. **Leviton se dégage de toute obligation en ce qui a trait aux conditions et usages hors de son contrôle. L'entreprise ne saurait être tenue responsable de problèmes résultant d'installations incorrectes, du défaut de lire les directives écrites relativement à la pose et à l'utilisation des Produits, de l'usure normale, de catastrophes, d'omissions ou de négligences de la part des utilisateurs, ou encore d'autres causes externes.** Pour lire les garanties intégrales et savoir comment retourner des Produits, il faut se rendre au www.leviton.com.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce :

Ce document ainsi que l'ensemble de son contenu sont sujets à et protégés par les droits d'auteur internationaux et autres droits de propriété intellectuelle et sont la propriété de Leviton Manufacturing Co., Inc, ses filiales, sociétés affiliées et ses concédants. L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 824-3005
(en anglais seulement) www.leviton.com